

**M. Low:** Par le service de sécurité de la Gendarmerie. Est-ce ce service qui a exonéré M. Norman en 1951?

**L'hon. M. Pearson:** La Gendarmerie a fait la vérification.

**M. Low:** Oui, je sais mais, une fois faite cette vérification par la Gendarmerie, qui a exonéré M. Norman?

**L'hon. M. Pearson:** M. Norman a été complètement exonéré à la suite de l'enquête menée par la Gendarmerie.

**M. Low:** Par qui?

**L'hon. M. Pearson:** Par le gouvernement.

**M. Low:** Ce n'est donc pas apparemment le service de sécurité de la Gendarmerie du Canada qui l'a absous, si l'on en juge d'après ce que dit le ministre.

**L'hon. M. Pearson:** C'est en se fondant sur une vérification faite par la Gendarmerie royale que le gouvernement...

**M. Low:** Que le gouvernement l'a absous; c'est exact, mais je voudrais savoir ce qu'on a fait. Le ministre a admis aujourd'hui qu'il fut un temps où M. Norman a eu effectivement certaines relations avec les communistes. Qu'on n'aille pas croire que je le lui reproche; il se peut fort bien qu'il n'y ait rien eu de mal à cela. On sait que bien des étudiants en sont passés par là...

**L'hon. M. Pearson:** Naturellement, bien des étudiants en sont passés par là, et même un grand nombre de bons Canadiens.

**M. Low:** Voici donc la question que j'aimerais poser: Quelle est la date la plus récente à laquelle la preuve de ces relations est parvenue à l'attention du ministre et de ses associés?

**L'hon. M. Pearson:** Je ne puis vous dire la date exacte, mais cela se situe dans les années 30.

**M. Low:** C'était donc dans les années 30; a-t-on fait, après 1951, des vérifications sur d'autres relations éventuelles?

**L'hon. M. Pearson:** Oui, une enquête complète a été faite après 1951.

**M. Low:** A mon avis, nous devons élucider aujourd'hui cette affaire une fois pour toutes et non pas essayer de la couvrir d'un écran de fumée en prétendant que nous ne fournissons aux États-Unis aucun autre renseignement en matière de sécurité s'ils sont pour en abuser. Pour ma part, j'aimerais que le ministre élucide ce point et en reste là. Nous devons collaborer avec les États-Unis, avec qui nous sommes solidaires à tous égards en matière de sécurité et ce n'est pas accroître la sécurité de l'ensemble

de l'Amérique du Nord que de couvrir d'un écran de fumée ce que je crois être les omissions du gouvernement au cours d'une période de six ou sept ans. Voilà, je crois, exactement ce qui en est.

**L'hon. M. Pearson:** Je regrette d'avoir à prendre de nouveau la parole, mais je veux relever les propos très graves qu'a tenus l'honorable député, entre autres celui d'après lequel nous avons une part de responsabilité et que j'ai moi-même, à titre de titulaire du ministère, la majeure partie de cette responsabilité dans la mort de M. Norman. C'est là un langage que je n'aime pas voir consigné au compte rendu de nos délibérations. Je n'ai pas à défendre ma part dans la cause de M. Norman, parce que j'étais convaincu de sa dignité et de son dévouement au Canada depuis le premier jour qu'il est entré au ministère des Affaires extérieures jusqu'au jour de sa mort tragique. Je l'ai défendu de mon mieux chaque fois qu'il a fallu le défendre en secret et j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour empêcher que les insinuations, les soupçons et les conclusions tirées soit rendus public en raison de tactiques tenant de la chasse aux sorcières employées dans un autre pays. Me tiendra-t-on responsable de sa mort parce que j'ai essayé de le défendre?

**M. Low:** Je n'ai pas donné à entendre cela.

**L'hon. M. Pearson:** S'attaquera-t-on maintenant à moi parce que je n'ai pas publié toutes les dépositions faites à cette enquête du comité de sécurité des États-Unis qui auraient pu avoir des effets désastreux sur la bonne réputation de certaines personnes, et cela sur de simples soupçons?

**M. Knowles:** Nous sommes à Ottawa, pas à Washington.

**L'hon. M. Pearson:** Nous sommes à Ottawa, c'est vrai, et nous ne faisons pas des choses de ce genre ici. J'ai plus d'une fois répété que j'avais toujours eu foi dans la loyauté, le patriotisme, la bonne foi et l'honneur de ce fonctionnaire. J'ai dit que lorsque ces rumeurs nous sont parvenues en 1951, j'ai fait une déclaration attestant que cet homme était un loyal et dévoué serviteur de l'État. Je n'ai pas publié tous les soupçons et toutes les insinuations venant du sud pour ne pas attirer la publicité sur des déclarations qui n'étaient pas toutes vraies même si certains des éléments contenus dans ces témoignages étaient exacts.

Il était allé à l'université Columbia; il avait rencontré un tel et un tel, en certains endroits, ici et là. Toutefois, ces membres de ce comité ont tiré des conclusions de ces déclarations qui étaient fausses et malveillantes. Pour ma part, je n'assumerai pas la